

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**
République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 12/10/2023

Date d'affichage : 12/10/2023

Nombre de**Conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 06

Votants : 06

Le DIX-NEUF OCTOBRE de l'an deux mil vingt trois
A dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VERNET
Sébastien, Maire.

Étaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, VERNET Sébastien, MOUTON
Josiane, KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon

Étaient excusés : VIDAL Carine, AMBLARD Gilles.

Étaient absents : SABOT Nicolas, GAT Nicolas, BASSET Anselme

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

**OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2023**

Le Maire invite les membres du Conseil Municipal à attribuer les subventions aux
associations pour l'année 2023.

ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUE
ACCA	200€
JC COMPETITION	300€
COIRON TONIC	300€
CHEMIN FAISANT	300€
COMITE DES FETES	300€
SOU DES ECOLES ALISSAS	300€
LES AMIS DES ECOLES LYAS	50€
LES AMIS DE L'ECOLE DE BERZEME	100€
COOPERATIVE SCOLAIRE CHOMERAC	100€
RESTOS DU CŒUR ARDECHE	200€
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	200€
FNACA CHOMERAC	100€
UNION FEDERALE des COMBATTANTS DE L'ARDECHE	100€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE PRIVAS	100€
DONNEURS DE SANG BENEVOLES PRIVAS-CHOMERAC	100€
TOTAL	2750€

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/23

ID : 007-210701942-20231019-DB_2023_22-DE

S'LO

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :

-décide d'attribuer ces subventions sous réserve d'une activité annuelle minimum par association municipale, pour l'année 2023 pour un total de 2750 €.

-Charge le maire d'inscrire ces dépenses au budget 2023, chapitre 65 , article 65748.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

le Maire,

Sébastien VERNET



La secrétaire de séance,

Lydie BENLIAN

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned to the right of the name Lydie BENLIAN.